



**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école Sainte-Scholastique
tenue le mercredi 22 octobre 2025, au salon du personnel
de l'école Sainte-Scholastique**

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Autre :
M. Mickaël Biron Mme Catherine Piette Mme Gabrielle Lalande	Mme Amélie Huot Mme Dominique Gaudreau Mme Jinny Dupras	Aucun public	Mme Anabela Menezes, directrice de l'école

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Mickaël Biron, ouvre l'assemblée il est 18 h 51.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 22 octobre 2025

ORDRE DU JOUR		DOCUMENT(S) DE RÉFÉRENCES			OBJECTIFS
		Courriel	À apporter	Déposé sur place	Notes
1.	Ouverture de l'assemblée				
2.	Parole au public				
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 22 octobre 2025	x		x	
4.	Approbation et suivi du procès-verbal de la séance tenue le 24 septembre 2025 (art.69)	x		x	
5.	Informations a) Mot du président b) Mot du représentant au comité de parents c) Mot de la direction et du personnel de l'école <u>Les bons coups de Sainte-Scholastique</u>				
6.	Consultation sur le cadre d'organisation scolaire et Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements	x		x	
7.	Définir les critères de nomination des membres de la communauté			x	
8.	Projet éducatif et plan d'action			x	
9.	Approuver le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (art. 75.1)			x	
10.	Discuter de la consultation des élèves sur un ou des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école et le climat social (LIP, article 89.2)			x	
11.	Suivi budget année 2024-2025 (LIP, article 90)			x	
12.	Cour d'école (suivi)			x	
13.	Questions diverses : _____ _____				
14.	Levée de l'assemblée				

Les membres ont déjà pris connaissance de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Mickaël Biron D'ADOPTER l'ordre du jour amendé, en ajoutant trois points : campagne de financement, suivi fonds spéciaux et activités éducatives.

Adopté

Résolution n° CE-2526-007

4. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance tenue le 24 septembre 2025

Les membres du C.É. prennent connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par Mme Gabrielle Lalande D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2025, tel que présenté.

Adopté

Résolution no CE-2526-008

Madame Amélie Huot fait un suivi concernant les festivals sportifs, tel que demandé par le président, M. Mickaël Biron, lors de la dernière rencontre.

Pour l'instant, Mme Patricia aimerait que l'école Sainte-Scholastique participe à trois festivals :

- Festival de basketball, probablement en décembre, à St-Jérôme;
- Festival de deck hockey qui devrait se tenir à Mirabel;
- Festival de soccer qui se tiendra à Terrebonne, au mois de mai.

Le coût est de 13,85\$ par participants pour chacun des festivals.

Pour ne pas augmenter les frais, le covoiturage est une option envisagée pour les festivals de deck hockey et de basketball. Cependant, plusieurs élèves participent au festival de soccer. C'est pourquoi il serait préférable que les élèves s'y rendent en autobus. Le coût de l'autobus s'élève à 800 \$ taxes incluses. Ce qui revient à environ 25 \$ supplémentaire par participants.

Les dates restent à confirmer.

Il est proposé par Mme Gabrielle Lalande D'APPROUVER les frais pour les trois festivals sportifs.

Adopté

Résolution no CE-2526-009

5. Informations

a) Mot du président

- M. Biron s'interroge sur la pérennité de l'école Sainte-Scholastique à long terme. Il propose d'explorer la possibilité d'en faire une école à projet particulier, estimant qu'un tel projet pourrait stabiliser l'équipe-école et attirer davantage de clientèle.
- Plusieurs suggestions ont été formulées par les membres.
- Il sera également essentiel de sonder l'opinion de l'équipe-école et des élèves afin de connaître leur avis.

b) Mot du représentant au comité de parents

- La représentante, Mme Gabrielle Lalande, n'a pas pu se rendre à la première rencontre.

c) Mot de la direction et du personnel de l'école

Les bons coups de Sainte-Scholastique

- Le bus du Bonh'air;
 - La semaine des directions;
 - Cross-country Blainville;
 - Décorations Halloween;
 - Plusieurs activités planifiées pour la semaine de l'Halloween;
 - Récolte de bonbons pour les plus jeunes et grand jeu pour les élèves plus âgés.
 - Manu et ses livres;
- Mme Menezes indique que tout se déroule bien au SDG. Toutefois, elle observe une diminution du nombre d'élèves en fin de journée, ce qui pourrait entraîner une coupure de personnel.
- Les éducatrices débuteront sous peu des animations à l'heure du dîner;
 - Mme Patricia a nommé des élèves qui font des animations aux récréations;
 - Le service de garde vit aussi des vendredis fous.

6. Consultation sur le cadre d'organisation scolaire et Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements

Les membres ont été consultés sur le cadre d'organisation scolaire ainsi que sur la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les établissements. Les échanges ont été particulièrement riches et dynamiques.

7. Définir les critères de nomination des membres de la communauté

Mme Menezes présente les critères de sélection pour la nomination d'un membre de la communauté. Tous les membres approuvent ces critères.

Il est proposé par Mme Gabrielle Lalande d'ACCEPTER les critères, tels que présentés.

Adopté

Résolution n° CE-2526-010

8. Projet éducatif et plan d'action

Présentation du tableau synoptique par la directrice, Mme Menezes.

9. Approuver le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Lecture du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation faite par la direction, Mme Anabela Menezes.

Il est proposé par Madame Dominique Gaudreau D'ADOPTER le plan de lutte avec les corrections indiquées.

Adopté

Résolution n° CE-2526-011

10. Discuter de la consultation des élèves sur un ou des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école et le climat social

Point reporté au prochain C.É.

11. Suivi budget année 2024-2025

Mme Menezes mentionne un déficit de 37 000 \$ au niveau du service de garde.

Cependant, lorsqu'on considère le budget global de l'établissement, qui inclut tous les autres secteurs (enseignement, administration, subventions, etc.), nous constatons un surplus de 9 500 \$. Ce surplus est le résultat d'économies ou de revenus excédentaires dans d'autres postes budgétaires qui compensent le déficit du service de garde.

Ainsi, bien que le service de garde soit en situation déficitaire, l'ensemble du budget de l'école demeure positif.

12. Cour d'école (suivi)

Mme Menezes a présenté aux membres le plan de la cour d'école. Il a été précisé que la passerelle est partagée entre deux propriétaires : une partie appartient à l'école, tandis que l'autre relève de la Ville.

Afin de mieux contrôler l'accès à la cour pendant les heures scolaires, Mme Menezes prévoit de demander des soumissions pour l'installation de portes à certains endroits stratégiques. Ces portes seront fermées durant les heures d'école pour empêcher les passants d'emprunter la cour. Elles seront ouvertes une fois les classes terminées, permettant ainsi un accès libre en dehors des heures scolaires.

13. Campagne de financement

La direction présente les produits proposés pour la campagne de financement. Après discussion, les membres décident de ne pas aller de l'avant avec cette initiative.

14. Fonds spéciaux

Présentation du tableau

15. Levée de l'assemblée

Le président, M. Mickaël Biron, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par M. Mickaël Biron DE LEVER la séance à 22h00.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-12

Le président
Monsieur Mickaël Biron

La directrice
Mme Anabela Menezes

La secrétaire

Jinny Dupras